



Syndicat des Personnels Administratifs

des Services Extérieurs de l'Education Nationale

SPASEEN-FO

Section de la Haute-Garonne

93, Bd de Suisse, 31200 Toulouse

Tel/fax : 05 61 47 89 55 mail : spaseen31@gmail.com

Depuis 2013, 14600 élèves en plus (1^{er} et second degrés confondus)

1045 postes d'enseignants créés

**Créations de 10 postes de personnels administratifs
en 2015...il était temps!!!**

Dans un premier temps (de 2007 à 2013) la politique académique a fait le choix d'une suppression brutale d'emplois au titre de la RGPP ou de la MAP que confirme nettement l'outil d'analyse national SERACA. En effet on peut voir en page 17 de ce document que nous sommes en 4eme position dans les académies déficitaires en postes (ETP). Nous l'étions déjà en 2009, la situation n'a fait que s'aggraver.

Après une période d'arrêt des suppressions de postes, nous nous réjouissons d'apprendre la création de 10 postes de personnels administratifs dans l'académie de Toulouse à compter de le rentrée scolaire 2015.

Pour autant, la mesure annoncée est à relativiser et nous restons particulièrement vigilants pour plusieurs raisons :

► les suppressions de postes de personnels administratifs constatées pour la période 2007/2013 sont loin d'être compensées.

Il en résulte que nombre de services académiques (Directions déficitaires : DEC, DLG, DPE, etc.), de services des directions départementales (bourses...), de services de gestion d'EPL fonctionnent à flux tendus favorisant par là même le développement des risques psycho-sociaux chez les agents.

► la méconnaissance, à ce jour, des lieux de création de ces postes.

Nous demandons à ce que ces créations soient réalisées sur critères objectifs et dans la transparence en concertation avec les organisations syndicales et non selon le fait du prince qui pourrait virer à l'arbitraire pur et simple.

► les services « dont le Rectorat veut se défaire ».

La technique « indolore » choisie consiste à miser sur les départs à la retraite pour éteindre les postes tout en incitant les personnels restants de ces services à postuler au mouvement et ceci jusqu'à extinction complète.

Ceci concerne les AIDAT (suppressions des missions au profit de la région), les CDTI pour lesquels on a dessaisi les DSDEN de leur autorité au profit de la DSI du rectorat qui aura les coudées franches pour compresser les postes jusqu'à extinction.

► les services « que le Rectorat veut compresser » :

L'attaque contre les DSDEN continue avec le plan de mutualisation de la division des personnels enseignants du 1er degré (gestion individuelle). Cette attaque est annoncée par le rectorat, elle portera sur les DPE dans lesquelles les départs à la retraite sont nombreux.

D'autres services de DSDEN rentreront bien sûr dans ce plan d'attaque, les personnels concernés le pressentent. La crainte de suppressions est plus que justifiée compte tenu de l'historique de la politique du rectorat de Toulouse.

« Tout ceci pour affirmer que si nous nous satisfaisons de ces créations de postes, nous ne sommes pas dupes, notre vigilance sera constante car il ne pourrait s'agir ici que d'un temporaire écran de fumée (mesure d'affichage de circonstance tendant à acheter la paix sociale).

Il est nécessaire de mesurer la gravité des attaques actuelles contre les services publics au sens large et savons où cela nous mènera si nous baissons, un temps soit peu, la garde.

Ces attaques rentrent dans le cadre de politiques libérales généralisées et très finement préparées souvent dans le secret (ex : négociation sur le grand traité transatlantique Europe/États-Unis) visant à restreindre les acquis sociaux et à réduire les services publics aux seules compétences régaliennes de l'Etat.

- **Nous voulons qu'aucune suppression de poste ne découle d'une quelconque mutualisation ou transfert.**
- **Nous souhaitons que des conditions de travail décentes puissent être rétablies dans la durée.**
- **Nous demandons la poursuite de création de postes dans les années futures afin que nous retrouvions des conditions décentes de travail ».**

